

ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON

MÉMOIRES
DE LA
COMMISSION DES ANTIQUITÉS
DU
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

Tome XXI

Fascicules III et IV

ANNÉES 1938-1939



Dijon
Imprimerie Bernigaud et Privat
1941

ANNEXE

L'ÉGLISE DE BUSSELOTTE
SES PEINTURES MURALES - SES STATUES

(par M. A. Colombet, associé)

« Dans ma communication sur l'église de Terrefondrée et son curieux porche ¹, j'avais signalé une autre église très intéressante de cette région : l'église Saint-Ambroise de Busserotte-et-Montenailles (canton de Grancey-le-Château). C'est un édifice très simple, mais non sans caractère, situé au flanc d'un coteau assez escarpé, au milieu de friches rocailleuses, de broussailles, de buis et d'anciens vergers. Il domine le très pittoresque vallon du *Brin des Tilles*.

» Ce monument se compose de quatre parties :

» a) *un chœur*, voûté en berceau plein cintre. Son abside est éclairée par une fenêtre à linteau triangulaire, flanquée de deux petites fenêtres ogivales, aujourd'hui murées ;

» b) *une nef*, dont les fenêtres, ouvertes toutes à droite, sont petites, étroites et cintrées, mais aux arêtes extérieures chanfreinées. Cette nef est dallée de pierres tombales, dont quelques-unes, trapézoïdes, ornées de croix à extrémités tréflées, arrondies ou ancrées, paraissent remonter aux XII^e ou XIII^e siècles. Une litre se remarque sur les murs extérieurs ;

» c) *un porche* fermé, éclairé à droite par deux baies géminées en plein cintre à colonnette centrale ;

» d) *une chapelle seigneuriale*, flanquant le chœur à gauche et voûtée en berceau.

» L'église Saint-Ambroise m'a paru dater du XIII^e siècle dans ses parties les plus anciennes. La chapelle latérale a dû être ajoutée au XIV^e siècle, la sacristie, sise à gauche, plus tard encore.

» Elle ne comporte pas de transept, ni de clocher, mais l'arc triomphal est surmonté d'un clocheton à double arcade très curieux. Ce clocheton est protégé par une sorte de toit recouvert en tavaillons ou petites lattes en bois de chêne, qui m'ont paru assez anciens. C'est certainement un des rares toits de clochers en Bourgogne qui ont conservé leurs tavaillons primitifs. J'ajouterai que cet auvent est surmonté d'un vieux coq à la queue très effilée.

» Cette modeste église possède quelques œuvres d'art, dignes de retenir l'attention.

» Les *peintures murales* ont été autrefois signalées sommairement ². Elles représentent les douze apôtres entourant le Christ. Au-dessous du portrait, en buste, de chaque personnage, on lit son nom et un

1. V. p. 273 et 305. (81 et 31)

2. *Mém. Com. Ant.*, t. VIII, p. xxxvii.

passage du *Credo*, conformément à la tradition qui veut que chacun ait formulé un article du Symbole. Mais on sait qu'il y a de nombreuses divergences sur l'attribution de ces passages. Aussi à Busserotte trouve-t-on des assignations différentes de celles que l'on rencontre ordinairement. Une des parties les plus intéressantes de cette peinture, est l'image du donateur, dans le costume typique d'un seigneur du début du xvii^e siècle. Deux panoramas de villes attirent également l'attention. Avec surprise on y découvre des coupoles et des minarets surmontés de croissants, et divers édifices de style bizarre.

» Je n'ai pu identifier le seigneur qui fit exécuter ces peintures mais je présume qu'on doit les attribuer à un membre de la famille Regnier, seigneur de Bussières, village voisin, dont dépendait en partie Busserotte. Les Regnier firent figure de mécènes en certaines localités du Châtillonnais.

» Mais ce que je voudrais surtout décrire aujourd'hui, ce sont trois belles statues qui n'ont pas encore été signalées et qui, je l'espère, seront bientôt classées : la Vierge et l'Enfant, Saint Ambroise et saint François recevant les stigmates.

» a) *La Vierge et l'Enfant*. La Vierge est représentée debout, revêtue d'un vaste manteau au drapé étagé, encore slutérien. Elle tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche. De sa main droite elle tenait un objet, aujourd'hui brisé et difficilement déterminable. Elle est coiffée d'un voile assez léger dont le bord dessine une espèce d'auréole polygonale. Le manteau, retenu à la hauteur des hanches, laisse s'épancher sur le devant du corps ses plis en V, souples et harmonieusement rythmés. tandis que sur les côtés ses pans, relevés par les bras, retombent en plis rectilignes aux franges sinueuses, délicatement traitées, présentant ainsi une disposition symétrique, certainement voulue. D'ailleurs la majorité des plis de ce moelleux manteau semblent se distribuer en rayonnant à partir de l'Enfant Jésus.

» La Vierge a un visage légèrement ovoïde, un peu replet, doux et régulier. Pensive, elle incline la tête du côté de son divin fils. Malheureusement l'expression de sa physionomie est un peu faussée par les traits criards qui lui ont été appliqués par quelque peintre de village.

» L'Enfant Jésus se présente sous l'aspect d'un bambin grassouillet, au visage poupin, presque rond, mais déjà éveillé. Il est habillé d'une longue chemise plissée avec col rabattu, curieusement orné. De sa main gauche, il tient une sphère.

» Cette statue date probablement de la fin du xv^e siècle, étant donné le hanchement très prononcé de la Vierge.

» b) *Saint Ambroise* est représenté debout, revêtu de son costume d'évêque. Une mitre assez large, ornée de galons et de cabochons losangés, le coiffe. Une vaste chape recouvre son corps à la façon d'un manteau. Le pan droit de cette chape, retenu sous le bras gauche, retombe sur le devant du corps en plis parfaitement rythmés et fort

harmonieux et vient s'amortir sur le sol en une vague de drapé d'un effet fort élégant.

» Saint Ambroise lève la main droite, à l'annulaire bagué, et esquisse un doux geste de bénédiction. De la main gauche, minutieusement gantée, il tient la hampe, au sudarium soigneusement plissé, d'une croix à double croisillon, au lieu de la crosse habituelle.

» Le visage est empreint de sérénité, de bienveillance, de bonhomie. Un peu empâté, il est cependant fort régulier et fort beau. La bouche fine, légèrement souriante, exprime bien la tradition qui veut que ses paroles aient été douces comme du miel. Cette statue, de la fin du xv^e siècle, est vraisemblablement d'inspiration champenoise.

» J'ajouterai que saint Ambroise est le patron de l'église de Busserotte-et-Montenaille.

» c) *Saint François d'Assise recevant les stigmates*. Le saint levant ses avant-bras semble présenter au ciel ses mains largement ouvertes. Celles-ci offrent d'ailleurs, en leur centre, deux petits trous. Une autre ouverture, en forme d'ellipse se remarque au côté droit du corps. Ces détails nous indiquent bien que nous sommes en présence d'une stigmatisation.

» La robe du saint tombe en plis assez rectilignes sur le sol et sur les pieds nus, chaussés de sandales. A la ceinture, une corde laisse choir ses trois nœuds et sa houppe minutieusement traitée. Aux poignets, pendent deux manches qui, quoique relativement peu développées, laissent apparaître un sous-vêtement aux manchettes boutonnées.

» Par un mouvement très naturel, ce saint François avance et plie légèrement son genou droit afin de mieux asseoir son équilibre. Il incline un peu sa tête en arrière ; ses yeux regardent vers le ciel. Les longs plis de sa robe semblent encore l'élever et l'idéaliser. Son visage, vaguement empâté et trop juvénile, exprime pourtant mal la ferveur qui pouvait le transfigurer lorsqu'il recevait les stigmates. Cette imperfection ne doit pas nous surprendre. En effet, cette pièce est manifestement d'inspiration troyenne et paraît avoir été réalisée au moment où l'ère du dramatisme sculptural venait de se clore (début du xvi^e siècle probablement).

» Cette statue semble être la seule de saint François en Bourgogne pour cette époque. En effet, ni M. Henri David dans ses magistrales thèses, ni le Père Godefroy dans son *Iconographie franciscaine châtilonnaise* ne signalent d'œuvres de ce genre et de cette époque. C'est pourquoi cet unique témoin du culte de saint François nous est extrêmement précieux et il serait intéressant de rechercher à la suite de quelles circonstances cette statue figure dans cette humble église de campagne¹. On peut présumer qu'elle fut donnée par un des mem-

1. D'après une tradition locale, les deux statues de saint Ambroise et de saint François auraient été découvertes près de l'ancienne chapelle, aujourd'hui détruite, du hameau de Montenailles.

bres de cette famille Regnier, dont j'ai déjà signalé le rôle de mécène. Précisément, en 1507, un François Regnier se rendit acquéreur de la seigneurie de Bussières. En 1585, on mentionne qu'un François Regnier vend une partie de la seigneurie de Bussières à son neveu. L'un ou l'autre aurait pu offrir cette œuvre à l'église de Busserotte en l'honneur de son saint patron. Plus tard, un descendant de ce François Regnier, au prénom identique, fit peindre dans la chapelle seigneuriale de Bussières, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, un saint François d'Assise recevant les stigmates. Ces divers faits dénotent de quelle faveur jouissait le culte du « Séraphique » dans la famille Regnier.

Séance du 29 juin 1938

PRÉSIDENCE DE M. CH. OURSEL, *vice-président*

Sont élus, membre non résidant : M. Nicolle, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon ; associée : M^{me} Pierre Thro, à Dijon ; correspondant : M. Emile Brion, à Bordes-Bricard.

M. Oursel annonce ensuite que, conformément aux statuts de la Compagnie, il va être procédé au renouvellement du bureau et du comité de lecture actuels, élus le 13 juin 1934. Avant d'ouvrir le scrutin, il rappelle la mémoire d'Eugène Fyot, président de la Commission, décédé le 25 décembre dernier, et prononce une allocution.

Puis le scrutin est ouvert. Sont alors élus pour quatre ans :

Président de la Commission : M. le chanoine Maurice CHAUME,
Vice-président : M. Charles OURSEL,
Secrétaire : M. Gabriel GRÉMAUD,
Secrétaire-adjoint : M. Paul LEBEL,
Bibliothécaire : M. Jacques LAURENT,
Conservateur du musée archéologique et des collections de la Commission : M. Xavier AUBERT,

Membres du Comité de lecture : MM. Ch. Oursel, J. Laurent, lieutenant-colonel Andrieu, commandant H. Charrier, Albert Colombet, ce dernier étant chargé en outre d'aider le secrétaire et le bibliothécaire pour la publication des *Mémoires*, la réception et le classement des ouvrages adressés à la Compagnie.

M. le chanoine Chaume prend alors place au fauteuil présidentiel et remercie ses confrères. Puis il donne la parole au secrétaire pour la lecture d'une nouvelle¹ communication de M. Em. Thevenot, associé, sur la colonne antique de Cussy et sur la « Pierre Cornue » qui l'avoisine².

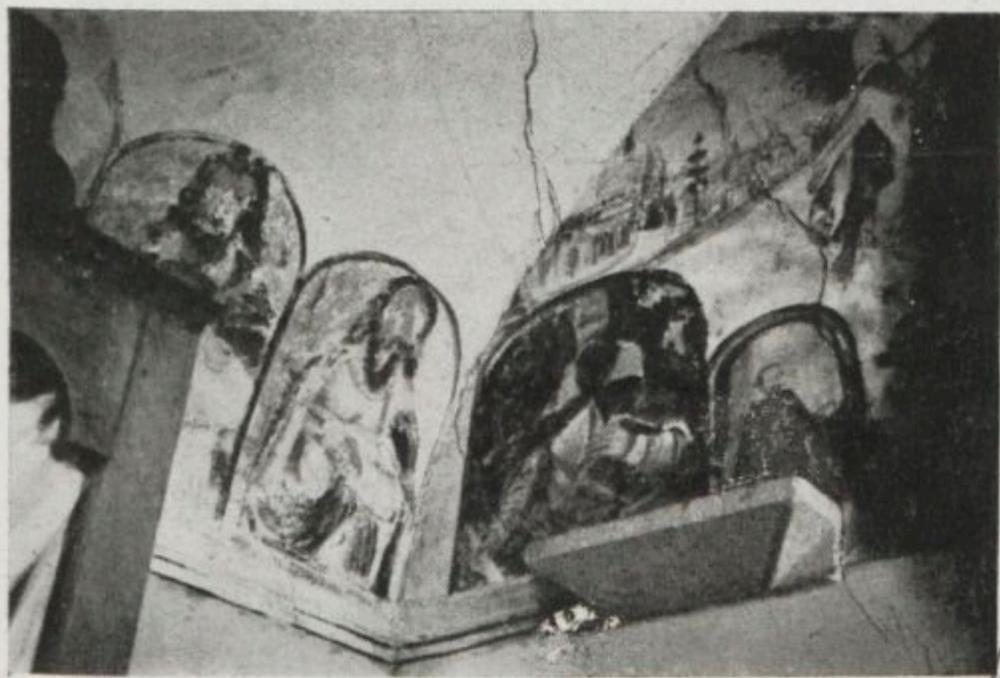
1. V. *Procès-verbaux des séances* des 28 avril, 24 novembre et 22 décembre 1937 et *Mémoire* dans le fascicule II du présent tome, p. 143, 173, 186 et 200.

2. Voir ci-après, *Mémoires*.

ÉGLISE DE BUSSEROTTE-ET-MONTENAILLES



Vue extérieure



Peintures murales
(Le Christ et les douze apôtres, xv^e siècle)

Clichés A. Colombet



ÉGLISE DE BUSSEROTTE-ET-MONTENAILLES



SAINT AMBROISE
(fin xv^e siècle)



VIERGE A L'ENFANT
(fin xv^e siècle)



SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
recevant les stigmates (xvi^e s.)

Clichés A. Colombet